

RAPPEL OPERATION TICKET DE CAISSE :

Lors de vos achats dans les magasins ci-dessous, signalez l'opération à la caisse

et faites noter « LA MARA » sur le ticket que vous conservez.



Le magasin verse à l'APE par la suite un % de la somme des achats. **Cette somme servira pour des sorties, projets d'école, achat de matériel pour nos enfants...**



JOUÉCLUB : du 7 octobre au 31 décembre 2020

Demander et fournir le duplicata du ticket



HYPER U et LECLERC : du 02 novembre 2020 au 2 janvier 2021

Egalement BRICO LECLERC, et les DRIVE



Faire noter sur le ticket de caisse « la mara »

Demandez des duplicatas si vous avez besoin de conserver une preuve d'achat.
L'APE déposera des boîtes aux entrées des écoles pour réceptionner les tickets de caisse.

**Grace à vous en 2019 l'APE a pu faire bénéficier l'école de la MARA
d'un budget de 430 €**

Voici des cartes pour glisser dans vos portefeuilles :

Opération ticket de caisse : APE LA MARA



: du 07/10/2020 au 31/12/2020



: du 02/11/2020 au 02/01/2021

Opération ticket de caisse : APE LA MARA



: du 07/10/2020 au 31/12/2020



: du 02/11/2020 au 02/01/2021

JUS DE POMME : PENSEZ A RAPPORTER VOS BOUTEILLES VIDES ET PROPRES !!